

Musiques et poésies maghrébines

Dans l'univers des théories musicales et philosophiques

Article publié in Horizons-Maghrébins n° 75/2016 Université Toulouse Jean Jaurès

Dans un monde où des idées réductionnistes, essentialistes, xénophobes et où des idéologies nationalistes étriquées circulent à profusion, il n'est jamais vain de rappeler qu'il n'existe pas de culture originelle « pure », c'est-à-dire sans emprunt ni influence à d'autres cultures et civilisations.

Le rapport entre les premières théories musicales et l'oralité poétique et musicale au Maghreb sera examiné ici dans une approche comparatiste diachronique et synchronique avec, pour point d'appui d'Archimède, ces théories considérées au regard du patrimoine poétique et musical spécifiquement maghrébin tel que celui-ci a été élaboré dans la longue durée.

Résumons donc l'histoire de la musique, en remontant aux théories musicales et musicologiques produites par les Grecs, celles déployées par l'École de Pythagore. Essayons de comprendre pourquoi et dans quel contexte culturel et politique la théorisation de la musique advient, en Grèce, au IV^e siècle avant Jésus-Christ. Notons d'abord que nous sommes dans un temps historique, s'étalant du VII^e aux IV^e-III^e siècles avant J.-C., période durant laquelle la raison grecque connaîtra une avancée majeure, en rupture ou plutôt en distanciation significative avec la pensée mythologique et « archaïque » des Grecs, celle qui prévalait aux siècles précédents ce temps-là.

En savoirs élaborés, ce qui caractérise cette période, c'est notamment le développement de la discipline philosophique, qui était déjà bien vivante - voir les *Présocratiques* - dès le VI^e siècle avant Jésus-Christ. Ainsi s'est établi un processus d'enracinement d'une pensée rationnelle fondée sur une logique argumentative profane et religieuse à la fois (observons que la religion dont il s'agit ici est exclusivement polythéiste). Cette discipline philosophique irriguera, au fil des siècles, tout le Bassin méditerranéen, sous l'emprise culturelle et politique de l'Empire romain en particulier, jusqu'à imprégner substantiellement toutes les doctrines monothéistes, surtout à partir des quatre premiers siècles de notre ère. C'est dans ce contexte historico-culturel que la théorie musicale va se déployer : Pythagore de Samos, 582-496 (V^e s. av. J.-C.) est à la fois philosophe et mathématicien. Mais ce sont ses disciples qui bâtiront l'École dite pythagoricienne, et qui livreront à la postérité divers traités sur la musique : Traités sur les gammes ou échelles musicales, sur les rapports fixes de sons entre les longueurs de cordes, Traités sur les aspects mystiques et thérapeutiques de la musique, etc.

Le concept de « Vérité » constituera l'un des points focaux de ces débats philosophico-mystiques, en culture grecque en premier lieu. Cependant, ces débats seront revisités par les traditions monothéistes ; ils imprégneront durablement l'Occident chrétien européen comme la pensée judéo-christiano-musulmane. Ainsi, dans ces trois cultures monothéistes, dominantes dans leurs espaces géographiques respectifs, le concept de « Vérité » a été forgé en ignorant largement le regard porté sur ce concept en d'autres cultures, par exemple en Orient asiatique confucéen. Ce regard en effet exprime un mode de penser différent, c'est-à-dire une *Spiritualité-Sagesse** se distinguant du mode de penser développé, à partir de l'entendement du concept de « Vérité » gréco-judéo-christiano-musulman ». Sur ce différentiel de penser, François Julien en fait une analyse féconde, de laquelle j'emprunte la double synthèse suivante :

1- « De la sagesse *versus* la philosophie, on retiendra finalement ces traits distinctifs : tandis que la philosophie se veut *éristique* [débats nourris de controverses], la sagesse se déclare *pacifique*, se défendant de tout affrontement : tandis que la philosophie est dialogique en réclamant l'approbation d'autrui, la sagesse est *soliloquante** et même elle s'attache à déjouer le débat, biaise avec le

dialogue : enfin, tandis que la philosophie est exclusive, comme en y oblige la vérité, la sagesse est *comprehensive*, en englobant d'emblée (sans dialectiser) les points de vue opposés¹ ».

2- « Zhuangzi est l'auteur d'un chapitre, *De l'égalité des choses et des discours*, par lequel il entend montrer que tous les discours "s'équivalent", et que le débat qui s'exacerbe entre les écoles, en cette fin de l'Antiquité, est sans issue. Penseur d'autant plus intéressant à suivre qu'il connaît lui-même fort bien ce débat entre les écoles, qu'il est au fait des ressources de la réfutation..., qu'il est lui-même lié au "sophiste" (tel Hui Shi). On l'a le plus souvent qualifié de "mystique", en "Occident", mais c'était se hâter de projeter sur lui notre métaphysique... Toutes les comparaisons avec Damascius ou Maître Eckhart, si frappantes qu'elles soient par l'analogie des formules ou des images... n'ont demeurent pas moins en porte-à-faux : car le penseur taoïste ne se pose le problème ni de l'Être ni de Dieu ; et, s'il y a "occultation"* de la voie* sous la fragmentation des points de vue, cette voie en elle-même n'est ni retirée ni cachée ; au contraire d'un mystère, elle se déploie comme une évidence à laquelle seules nos disjonctions* empêchent d'avoir accès. Ou encore on a qualifié ce penseur [Zhuangzi] d'irrationnel, mais c'était ne pas tenir compte de son propre souci d'argumenter... Car sa position, de part en part, est cohérente... ; et, s'il y a bien rupture de plan dans sa pensée..., il n'y a pas, pour autant, passage à la foi ; [...] C'est donc en lui que se lirait le mieux, parce que portée à sa limite, ce qu'est la voie*, qu'elle est en tout et partout - car toujours il y a du viable - mais que nous ne cessons de la disjointre* (suite à un processus préalable de dissociation*) et la borner »².

Dans l'esprit du présent article, le but de ce rappel est d'aider à la réflexion sur le respect de l'altérité, un des facteurs majeurs d'éducation civique à partir duquel peut mieux se bâtir des relations favorisant l'organisation de sociétés plus apaisées, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le respect de l'altérité est donc une valeur cruciale, mise en perspective pédagogique à travers le décryptage analytique du *Tableau historique des sources de la musique savante maghrébo-andalouse*, présenté plus loin. Mais, il nous faut encore compléter notre résumé philosophique.

Après les Grecs, les premiers philosophes qui marquèrent l'Age d'Or de la civilisation arabo-musulmane sont également tous des scientifiques ou des savants ayant plusieurs cordes à leur arc de compétences ; les principaux sont :

- al-Kindî (802-866) pour lequel : « La musique participe des mathématiques et touche aux différentes branches de la science naturelle ... ; elle est un art qu'il étudie sous divers aspects, mélodique, rythmique, psychologique, thérapeutique et astrologique » ;
- al-Farâbî (850-950) : « Il approfondit la théorie musicale, la faisant osciller entre analyse et didactisme. Il perfectionne l'art des sons et réfute les rêves pythagoriciens touchant à l'harmonie des sphères célestes, en donnant une explication physique de la nature et de la production de sons » ;
- Ibn Sinâ' (980-1037) et un groupe de philosophes musulmans connus sous la dénomination d'Ikhwân al-Ṣafâ', (Les Frères de la Pureté), première moitié du X^e siècle, ont aussi, par des œuvres importantes, contribué à la fois à l'enrichissement scientifique de nombreux aspects de technique musicale et de théories musicologiques.

Les deux citations susmentionnées sont de M. Guettat ; elles ont été puisées de son ouvrage de référence : *Musique du monde Arabo-Musulman...*, tome II, dans lequel s'y trouve un recensement quasi exhaustif des œuvres musicologiques des auteurs philosophes et musicologues nommés ici.

1 Pour plus de développements analytiques, cf. François Julien, *Un sage est sans idées. Ou l'autre de la philosophie*, Essai-Points, Éditions du Seuil, p. 111.

2 Cf. *Ibidem*, pp. 132-133 ; les termes marqués d'un astérisque sont des mots-concepts clés explicités, de façon féconde, dans cet ouvrage.

Au bout du compte, ce qu'il convient de retenir des travaux pionniers en musicologie, c'est qu'ils ne peuvent pas être séparés des problématiques soulevées par la raison philosophique en action, initiée par l'École dite pythagoricienne, École essentiellement philosophique, dont le principe directeur est formulé comme suit : *Les nombres sont les principes de toutes choses, la loi de l'Univers*. Immense principe ou concept de catégorie philosophique, soutenant l'idée centrale selon laquelle l'Univers est matière, et que celui-ci est appréhendable par la raison mathématicienne. Ce principe sera adopté, nuancé et enrichi, notamment par les premiers philosophes de culture arabo-musulmane, comme nous venons d'en donner quelques exemples.

Reste que ce sont bien les philosophes Grecs qui posèrent les bases réflexives, d'où surgira plus tard l'interrogation centrale autour du « Grand Architecte de l'Univers et du Vivant » ; cette expression, attribuée à Cicéron, est reprise par Leibniz comme euphémisme pour nommer le dieu unique du Monothéisme. A ce propos, ce que nous souhaitons souligner c'est, qu'au début du XVIII^e siècle, le dogmatisme catholique et apostolique romain était encore menaçant à l'endroit de tout penseur iconoclaste opérant en Occident européen ; même si le savant allemand Leibniz, philosophe et mathématicien, a vécu dans une atmosphère de liberté de penser relativement mieux assurée par comparaison au traitement réservé à Giordano Bruno. Rappelons que celui-ci, ancien dominicain, pour avoir défendu la thèse sur l'infinitude de l'Univers et, concomitamment, de l'existence d'autres systèmes planétaires, fut brûlé vif en l'an 1600, sur ordre de la papauté catholique romaine, parce qu'il avait refusé de renier sa thèse. Galilée, en 1633, évita un sort atroce identique, qui lui aurait été appliqué s'il n'avait pas abjuré, face au tribunal inquisitorial de la curie romaine, sa thèse soutenant que c'est bien la Terre qui tourne autour du Soleil et non l'inverse, thèse s'opposant frontalement au dogme du catholicisme apostolique et romain, mais aussi aux principaux dogmes des deux autres religions monothéistes (voir les notes 3 à 11 sur les thèmes évoqués dans ce paragraphe).

Ainsi des régressions signifiantes de liberté de penser ont été constatées sur plus de mille ans, depuis le IV^e siècle de notre ère, sous l'ordre moral et intellectuel imposé par les représentants des trois religions monothéistes. Ces régressions s'analysent en comparant la pensée grecque polythéiste, telle qu'elle s'est consolidée au sein de la civilisation hellénistique, au tournant du VI^e siècle avant J.-C., par rapport à ce qui a été produit en pratiques culturelles, sociales, philosophiques et politiques, sous l'influence des traditions monothéistes. En se limitant à la seule Europe, sous pression idéologico-politique de l'Église catholique et apostolique romaine, retenons que ces régressions connurent un important reflux grâce aux progrès des *Lumières* européennes, qui favorisèrent l'accumulation massive de savoirs scientifiques à partir des XVII^e-XVIII^e siècles. Ces savoirs, se consolideront à la fin du XVIII^e siècle, s'enracinant significativement au XIX^e siècle : ils insuffleront leurs effets de liberté de penser et de création qui permettront à l'Occident Européen et aux Amériques du Nord de réaliser des progrès scientifiques remarquables. Il s'en suivra une puissance politique et militaire qui accroîtra leur *hybris* ou *hubris*, bien connu aujourd'hui, de domination et d'exploitation d'autres peuples. En outre, il ne faut surtout pas balayer d'un revers de main les conséquences humaines et climatologiques négatives que ces progrès entraînèrent aussi (sur ces aspects, il existe une profusion d'ouvrages, aisément consultables). Ajoutons que les premiers philosophes Grecs avaient entrepris de riches spéculations philosophico-mystiques sur ce « Grand Architecte », durant cinq siècles, jusqu'à l'appropriation, sélective et orientée, de celles-ci par les théologiens-«philosophes» des trois religions monothéistes. Mais, ces théologiens-«philosophes» ont réduit et appauvri la richesse de ces spéculations philosophiques, en imposant de façon dogmatique le concept du dieu unique omnipotent, créateur de l'Univers et des Êtres.

Toutes ces considérations représentent des thématiques incontournables, que l'on est obligé d'aborder lorsque l'on s'interroge sur l'origine des théories musicales. Dans cet article, il n'est pas possible de les développer davantage, tant elles sont inépuisables. Néanmoins, ce bref résumé offre, espérons-le, l'opportunité à de nombreux lecteurs et lectrices de se saisir de ces réflexions en vue d'approfondir des théories musicologiques, notamment pour ce qu'elles enseignent au regard du Patrimoine poétique et musical maghrébo-andalou. Par exemple, en s'appuyant sur le Tableau historique, reproduit ci-après, conçu comme outil pédagogique aux fins de présenter une vision synoptique de ce patrimoine spécifique maghrébin, dont la musique savante maghrébo-andalouse est un des fleurons, outre la tradition Melhûn et Cha'bî-Melhûn.

Tableau historique des sources de la musique savante maghrébo-andalouse³

On pratiquait le chant et la musique des milliers d'années avant qu'ils ne soient l'objet de théories.

Éléments de théorie musicale

« L'École de Pythagore se fixa vers 390 avant J. C. à Athènes. Elle se constitue en un système exposant que "l'harmonie" est dans la nature comme dans l'âme humaine (les nombres sont les principes de toutes choses, la loi de l'univers⁴). Cette École se scinde en deux tendances opposées : celle des "Canoniciens" faisant prévaloir le calcul quantitatif des intervalles et celle des "Harmoniciens" qui privilégiaient l'aspect qualitatif et psychologique (Aristoxène⁵, d'orientation plus empirique...). On attribue à Pythagore la découverte de rapports fixes entre les longueurs des cordes qui donnent les éléments suivants : l'octave, la quinte ou la quarte, point de départ à la fois d'une vaste théorie mathématique et mystique, et dans laquelle s'inscrit la théorisation de la **gamme diatonique naturelle et du comma** dits *pythagoriciens*... Les éléments musicaux de ce système que forment par exemple les quintes qui se répètent (dans une spirale infinie) sont en relation à des données de la

3 Tableau mis au point, courant du premier trimestre 2007, par Rachid Brahim-Djelloul et Rachid Aous. Ce Tableau a été complété pour servir de point d'appui à la conférence du dimanche 7 mars 2015, organisée par l'Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF – Paris).

4 Cette idée pythagoricienne selon laquelle *les nombres sont les principes de toutes choses, la loi de l'univers*, participe d'une démarche philosophique qui n'a cessé de se complexifier au fil des siècles, d'abord au sein même de la pensée grecque (voir en particulier Jean-Pierre Vernant : *Entre Mythe et Politique*, éd. du Seuil, 1996) ; cf. aussi, Lucien Jerphagnon, *Mes Leçons d'Antan. Plotin, Platon et le néoplatonisme*, Les Belles Lettres, Paris 2014, notamment pp. 115-152. Par ailleurs, la théorie mystique renvoie à une vaste problématique philosophique sur l'idée de l'*UN*, celle-ci ayant prospéré, en particulier depuis Platon jusqu'aux penseurs néo-platoniciens, c'est-à-dire tout au long d'une période qui s'étale de la mort de Platon en 347 avant J. C. à Porphyre de Tyr, décédé vers 310, qui fût l'élève de Plotin à Rome. À propos de Porphyre, L. Jerphagnon souligne : « [Il] a laissé à ses contemporains une œuvre considérable – aujourd'hui disparue en grande partie, mais dont ce qui a disparu a conditionné, on peut le dire, la pensée philosophique d'Occident pendant des siècles, et à vrai dire de façon définitive » (p. 151, *op. cit.*) ; voir aussi l'important ouvrage d'Alain Badiou, *L'UN, Descartes, Platon, Kant, 1983-1984*, Fayard, Paris 2016 : on y lira des analyses roboratives sur l'histoire de cette idée. Pour ma part, je me contenterai ici de souligner que l'idée de l'*UN* prit, dans la pensée monothéiste, la forme dogmatique du Dieu Omnipotent, Créateur de l'univers et de tous les vivants ; elle fut donc rapetissée et déformée par les théologiens-"philosophes" qui ont élaboré l'apologétique défensive de chacune des trois religions monothéistes. Au bout du compte, les corpus de cette apologétique constituèrent une des sources déterminantes des dogmatismes idéologico-culturels mortifères.

5 Cf. Laloy, Louis : « *Aristoxène de Tarente (disciple d'Aristote) et la musique de l'Antiquité* », cité par M. Guettat in « *Musiques du Monde Arabo-Musulman, Guide bibliographique et discographique. Approche analytique et critique*, t. 2, p. 249, Éd. Les Patriarches-Dâr al-'Uns, Paris 2004.

physique et de la psychologie ; ils sont donc d'origine plus ancienne à leur théorisation par Pythagore⁶ et ses disciples ».

Phase I. Un système musical commun à tous les peuples du Bassin méditerranéen

Considérations musicologiques sur les liens entre gamme naturelle de sons dite *pythagoricienne* ou « univers modal des 'Udistes⁷ d'Irak » et l'exportation de celui-ci, de l'Orient araméen et Arabo-musulman vers l'Occident Maghrébo-andalou.

Ziryâb, réputé pour avoir développé une pratique musicale de l'École d'Irak⁸, la transporte en Andalousie et au Maghreb, territoires baignant dans le même « univers modal ». Ces liens sont à analyser en vue d'une comparaison avec ce qui s'est produit en Orient, après l'adoption du 3/4 de ton ou tierce neutre, « médius de Zalzal⁹ ». Par exemple, c'est par une telle analyse historique et musicologique que l'on peut mieux comprendre les différences d'esthétiques mélodiques entre l'Orient Arabo-musulman et l'Occident Berbéro-Arabo-musulman¹⁰.

Phase II. La musique savante du Maghreb a pour origine la tradition du chant syriaco-araméen

Les preuves scientifiques et historiques de cette affirmation sont établies¹¹ :

- a) par l'étymologie du mot *muwashshah* ;
- b) par l'analyse des structures poétiques : la *qasîda* monorime et la poésie syllabique *muwashshah*, *zadjal*, *qûma*, etc.;
- c) par l'étymologie du nom de Ziryâb ;
- d) par l'étude critique de chroniques historiques ;
- e) par la comparaison des échelles musicales prégnantes en Orient et en Occident Berbéro-Arabo-musulmans (voir Phase I) ;
- f) par analogie étymologique portant sur d'autres mots que *muwashshah* : *zadjal*, *qûma*, *muwwal*, etc.

Phase III. L'empreinte du Maghreb

Cette empreinte est inscrite principalement dans les corpus de poèmes chantés, puis dans des rythmes spécifiques et une métrique propre à la poésie chantée dans les genres *Melhûn*, *Hawzi* et 'Arûbi¹². S'y ajoutent les éléments d'histoire listés ci-après, lesquels encadrent notamment l'élaboration de

6 Cf. M. Guettat, *op. cit.*, t. 2, p. 278. Des modifications de forme ont été apportées à cette citation.

7 L'École des 'Udistes, selon M. Guettat, est dénommée ainsi « en raison du 'Ud, comme instrument de pratique et de théorie musicales », cf., *La musique arabo-andalouse, l'empreinte du Maghreb*, publié aux Éditions El-Ouns-Les Patriarches-Dâr al-'Uns, Paris-Montréal, 2000, pp. 61-62 + chapitre IV.

8 Il s'agit de l'école représentée par la famille al-Mawṣilî.

9 Voir *Les Grands Maîtres Algériens du Cha'bi et du Hawzi*, œuvre collective sous la direction de Rachid Aous, Éd. El-Ouns, Paris 1996 (épuisé), Manṣûr Zalzal, m. 791, p. 28.

10 Cf., M. Guettat, *Musiques du monde Arabo-Musulman...*, t. 2, *op. cit.*, occurrences : **Kindî (al)** : 802-866 ; **Ibn al-Munadjjim** : 852-912 ; **Ibn Bâdjja** : 1070-1139 ; **Safiyyu al-Dîn** : 1216-1294 ; **Ibn al-Khatîb**, Lisân ad-Dîn : 1313-1375 ; **Zarîf (al)** : m. 1385 ; cf. aussi : *Aux origines du déclin de la civilisation arabo-musulmane*, éd. Les Patriarches-Dâr al-'Uns, Paris, 2009, voir chapitres VII et VIII ; article de R. Brahim-Djelloul, « Résonance inter musicale », ouvrage collectif sous le titre : *Emprunts linguistiques, Empreintes culturelles*, l'harmattan, Paris, 2007, pp. 177-188.

11 Voir Michel Nicolas, *Du chant mésopotamien antique au chant arabo-andalou. Ou Les sources du Muwashshah andalou & traité sur le Zadjal*, Publibook, Paris 2010.

12 Cf. Mostefa Harkat, *El hadi. La poésie populaire algérienne. Textes et théorie*, éd. Afaq, Alger, 2007. Un essai de systématisation rythmique de la poésie algérienne.

l'architecture mélodique maghrébo-andalouse¹³ :

- a) occupation de l'Espagne par des armées berbéro-arabo-musulmanes (juillet 711) ;
- b) première École de chant à Cordoue avec l'installation de Ziryâb, en 822, (voir Phase I). Le Califat omeyyade d'Occident (929-1031) se construit dans une compétition et une opposition au Califat abbasside, suite au massacre de la famille du dernier calife omeyyade d'Orient, à l'exception 'Abd al-Rahmân 1^{er} b. Mu'âwiyya b. Marwân, premier émir d'al-Andalous (756-788) ;
- c) les Almoravides (*al-Murâbitûn*), 1056-1146, et les Almohades (*al-Muwahhidûn*), 1129-1268, dynasties berbères, marquent d'une empreinte durable le Maghreb et l'Andalousie ;
- d) Ibn Quzmân (1087-1160), contre les orthodoxes défendant l'arabe littéraire exclusivement, légitime la poésie en langue arabe vernaculaire. C'est dire combien le statut des langues maternelles au Maghreb, langues arabes parlées et langues berbères, demeure scandaleusement une question vitale non encore résolue¹⁴.

Dans cette longue période, deux points d'histoire culturelle sont à distinguer, car ils sont riches d'un enseignement multidimensionnel s'ils avaient été mieux analysés ; car leur appropriation académique aurait permis d'aiguiser davantage un esprit créatif capable de contribuer à la solution de problèmes sociétaux et politiques du passé et de l'époque actuelle, du Maghreb notamment :

- 1- Le *muwashshah*, poésie strophique arabe, ne prend naissance et ne s'enracine en Andalousie qu'après la fin du XI^e siècle, sous les Almoravides et Almohades.
- 2- Ibn Bâdjja, Abû Bakr Muhammad (1070-1139), philosophe et musicologue-musicien, connu des scolastes latins sous le nom d'Avempace. Mahmoud Guettat, dans son ouvrage : *Musique du monde Arabo-Musulman* (p. 86-87), le présente dans les termes non exhaustifs suivants :
« ... [II] exerça une profonde influence sur la pensée de ses contemporains, tant en Orient qu'en Occident... Théoricien, il fut également un remarquable poète, laissant, selon ses chroniqueurs, une œuvre considérable éclipsant l'école zyriabienne. Il est présenté, par Ibn Sa'îd, Ibn Khaldûn et al-Tifâshî, comme le point culminant de l'édifice musical andalou-maghrébin, durant l'âge d'or du *muwashshah* et du *zadjal* : il perfectionne la *nûba* et développe la conception magico-mystique et thérapeutique de la musique... ».
- 3- Ibn Rushd, Averroes (1126-1198), à la fois philosophe arabo-musulman et Européen, défend la compatibilité du principe de la double vérité : la vérité de la foi et la vérité de la raison. L'analyse théologique et philosophique, qu'il en fait, parvint au-delà des frontières de l'Islam ; elle bouleversa davantage le monde universitaire européen des XIII^e et XIV^e siècles. Celui-ci se divisa entre « Averroistes » et « anti-Averroistes ». Comme pour le *muwashshah*, cette pensée est élaborée sous les Almoravides et les Almohades.

Une analyse critique de ce Tableau peut enseigner ce qui suit :

1- partant de l'affirmation mise en exergue dans ce Tableau : « *Qu'on pratiquait le chant et la musique avant qu'ils ne soient l'objet de théories* », cela permet d'insister sur le fait que la musique et le chant, durant des millénaires, ont été transmis par les voies de l'oralité. Au regard de cette réalité historique,

13 Cf., *Aux origines du déclin de la Civilisation arabo-musulmane*, op. cit., chapitre I : exposé historique sur « La terminologie musicale savante maghrébo-andalouse ».

14 Cf. Rachid Aous, article, octobre 2015 : « Enseigner nos langues maternelles : un vecteur de progrès et d'union des peuples maghrébins », publié par le Centre Canada Méditerranée (CMC), mail : cmc@yorku.ca

des questions fondamentales se posent, notamment celles en lien avec la formation et l'éducation de nos enfants, pour mieux leur faire prendre conscience des richesses de nos patrimoines musicaux et poétiques, transmis et consacrés par la tradition orale. Sur ce point spécifique, Mahmoud Guettat est un fervent partisan d'un enseignement musical usant de méthodes et pratiques relevant de la transmission orale. Cependant, il est bien entendu, pour ce musicologue, que l'apprentissage du solfège doit intervenir dans une deuxième étape ;

2- que le système musical théorisé par l'École pythagoricienne est en fait un système musical commun à l'ensemble du Bassin méditerranéen. Que ce système ait connu des évolutions est un fait évident riche d'enseignements multiples. Par exemple, on s'interrogeant sur la mise au point de nouvelles échelles musicales ou de mélodies spécifiques à un cadre culturel particulier l'on va forcément à la rencontre du génie des peuples et civilisations, chacun marquant de son empreinte créative un ressenti de culture et de croyance, prévalant en une période T de l'histoire humaine ;

3- que défendre les identités musicales et poétiques du Maghreb, identités culturelles non réductibles au seul islam dogmatique ni à la seule langue arabe littéraire, passe obligatoirement par la production de travaux académiques démontrant l'importance vitale de ces spécificités culturelles maghrébines en vue d'assurer un meilleur devenir à nos peuples et nations. En effet, la valorisation de ce patrimoine spécifique maghrébin insuffle à la fois fierté et clairvoyance aux citoyen-nes, ce qui, dialectiquement, induit à une plus grande mobilisation de la raison critique créatrice, seule capable de générer des savoirs édifiants sur tout sujet de société et de culture que l'on désire approfondir. Dès lors, défendre nos identités historico-culturelles amène à s'interroger sur les valeurs démocratiques à privilégier comme outil de gouvernementalité (Michel Foucault) des populations. Mais aussi cette valorisation entraîne un processus d'éradication de la haine de soi et, *ipso facto*, il devient plus aisé de renforcer une éthique éducative au respect de l'altérité culturelle ; autrement dit, la raison critique créatrice nécessite d'abord de s'armer de solides connaissances, lesquelles, seules, permettent de bâtir des propositions d'actions multiples visant la résolution pérenne de cruciaux problèmes auxquels nos populations sont confrontées. Le thème portant sur le devoir de connaissance caractérise toute l'œuvre de Michel Foucault. Dans un de ses ouvrages, il souligne :

« La connaissance, c'est bien ce qui va au-delà de l'apparence, ce qui méchamment la détruit, la soumet à la question, lui arrache ses secrets. Une connaissance qui reste au niveau de ce qui se donne comme apparence ne serait point une connaissance¹⁵ » ;

4- ce Tableau comporte donc tout un programme éducatif visant à libérer l'imagination critique créatrice énoncée il y a un instant. A cette fin, on peut aussi s'appuyer sur l'argumentaire révélant la source "première" de la musique savante maghrébo-andalouse : la preuve est désormais accessible en remontant aux formes poétiques et au chant de tradition araméo-syriaque d'avant l'islam (l'Irak d'aujourd'hui). En effet, concernant cette musique maghrébo-andalouse, une récente découverte dont le mérite revient à Michel Nicolas¹⁶, qui, œuvrant sous notre impulsion, a livré un essai incontournable pour celles et ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce domaine musical. Son essai contient tant de découvertes novatrices qu'il introduit, en recherche musicologique fondamentale, une petite révolution copernicienne, puisque ces découvertes obligent à remettre en cause des savoirs peu fiables qui, aujourd'hui encore, imprègnent les champs culturels arabo-berbéro-musulmans et européens. Ces récentes découvertes contraignent à revisiter l'histoire ethnomusicologique arabe notamment, à partir

15 Cf., *Leçons sur la Volonté de Savoir*. Cours au Collège de France, 1970-1971, suivi de : *Le Savoir D'Œdipe*, Gallimard – Seuil, Paris 2011, p. 198.

16 Voir Michel Nicolas, *Du chant mésopotamien antique au chant arabo-andalou...*, op. cit.

des faits historiques établis et ainsi réexaminer, plus scientifiquement, ce qu'il en a été de notre patrimoine poétique et musical maghrébo-andalou : plus que jamais, celui-ci est à regarder à la lumière de créations musicales et poétiques, remontant à la Mésopotamie, au Maghreb et à l'Andalousie musulmane pour mieux appréhender l'histoire de la culture arabo-berbéro-musulmane, y compris celle de l'Andalousie où a fleuri la poésie strophique, le *muwashshah*, et où s'est épanouie la philosophie d'Averroès et où furent posées les bases de valorisation de l'arabe vernaculaire (voir Ibn Guzmân). Ces avancées intellectuelles et ces découvertes imposent enfin de mieux décrypter la relation « symbiotique entre le Maghreb et l'Andalousie berbéro-arabo-musulmane ».

5- Enfin, la problématique d'une éducation au respect de l'altérité étant un fil conducteur dans cette étude, il convient de rappeler que la culture judéo-arabe fait partie de la substance identitaire du patrimoine culturel et culturel spécifique du Maghreb. Cette thématique a été analysée d'une part dans de nombreux articles auxquels nous renvoyons¹⁷ et d'autre part lors de la Journée d'étude, CREAN-LACNAD du 25 mai 2012 à Paris, à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)-, organisée sous la direction de Mourad Yelles, à l'occasion d'une rencontre traitant des « Nouvelles tendances du théâtre maghrébin : de la halqa au one man show ».

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que depuis les indépendances nationales du Maghreb, la culture judéo-berbéro-arabe s'est considérablement amoindrie en raison du départ massif des Juifs. Aujourd'hui, on peut dire que cette culture s'est exilée en Israël et en Amérique du Nord, mais c'est surtout en France qu'elle s'est le mieux épanouie. Pourquoi cet épanouissement est-il plus notable en France qu'en d'autres pays ? La réponse est dans l'existence de l'organisation sociétale et politique laïque. En effet, sans laïcité, la *large visibilité* d'une authentique culture judéo-arabe, offerte en partage à tout public grâce à la création artistique de Simon Elbaz, n'aurait pu advenir dans tous les espaces publics. Cette *large visibilité* a permis de forger un argumentaire novateur propre à renforcer les principes de la laïcité. Ce constat livre des enseignements essentiels quand on observe que l'expression artistique de la culture judéo-arabe a été cantonnée, longtemps, dans les seuls lieux communautaires juifs, en particulier en pays arabo-berbéro-musulmans. De ce constat, et par un raisonnement comparatif et déductif, sont justifiés les fondamentaux de tout système politique laïque. Ce constat permet d'affirmer que c'est ce quasi enfermement politico-culturel qui affaiblit l'esprit d'initiative et de créativité de tout pays qui connaît un ethnocentrisme culturel dominant et intolérant. Cette affirmation est étayée par des comparaisons historiques porteuses de sens éducatif permettant de mieux combattre les discours essentialistes (cas du règne, en Espagne, d'Isabelle la Catholique et de l'ordre moral imposé, en Europe, par le dogmatisme catholique apostolique et romain, durant plus d'un millénaire et par l'idéologie nazie). Ces exemples sont destinés à faire réfléchir aux dangers et aux pièges logés dans des réflexes d'exclusion et de stigmatisation d'une religion, d'une culture, d'une population ou un d'un pays. Alors devient plus aisé de convaincre des vertus de la laïcité comme

17 Parmi les articles publiés sous la signature de Rachid Aous, sur les champs sémantiques et historiques de l'expression « Judéo-Arabe », voir le premier in *2000 ans d'Algérie*, éditions Séguier-Atlantica : « *Le judéo-arabe, langue ou culture ?* » ; deux autres ont été consacrés à la création artistique Matrouz de Simon Elbaz in revue *Horizons Maghrébins*, Presses universitaires de Toulouse Jean Jaurès, en 2002 et 2004 : « *Le chant et la musique judéo-arabes : contexte historique et définition* » et « *Aux origines du concept artistique judéo-arabe Matrouz* », respectivement in numéros 47/2002 et 50/2004 ; Marc Ferro, *Les Tabous de l'histoire*. Paris, Nil Editions, 2002, pp.115-135 : l'auteur rappelle l'existence d'importantes populations berbères judaïsées. Il souligne tout particulièrement un point d'histoire intéressant notre sujet : « La preuve de ce renfermement sur soi avec retour aux sources hébraïques pour des gens qui n'étaient hébreux ni de près ni de loin, c'est que, au sud de la Méditerranée on ne trouve pas d'inscription en hébreu avant le XI^e siècle. », p. 122.

système d'organisation politique, à adopter et à défendre.

Ainsi l'ensemble de ces travaux, sur notre patrimoine musical et poétique, invite aussi à prendre conscience que toutes les cultures du monde se sont mutuellement influencées, en empruntant les unes aux autres. D'où la nécessité pour chaque peuple et culture de combattre tout enfermement culturel ethnocentrique. Et cela est encore plus nécessaire pour les cultures et civilisations qui se sont repliées sur elles-mêmes, engendrant de ce fait leur inévitable appauvrissement.

Brahim-Djelloul & Rachid et Rachid Aous
Paris, Juillet 2016

« Rachid Brahim-Djelloul obtient les premiers prix de violon et de musique de chambre au conservatoire d'Alger ainsi qu'une licence de musicologie, une maîtrise de musicologie et DEA en esthétique, sciences et technologies des arts. Comme musicologue, il participe à de nombreux colloques et émissions de radio en France et à l'étranger, rendant compte de ses travaux, en particulier sur les musiques traditionnelles du pourtour méditerranéen. Il est aussi un des auteurs de deux œuvres majeures : *Les grands maîtres algériens du Cha'bi et du Hawzi* (1996) et du CD interactif « *Nûba Raml el-Mâya* interprétée par Saad Eddine Elandaloussi.

« Rachid Aous, Éditeur à Paris et Chercheur en ethnomusicologie maghrébine. Concepteur-Producteur, en collaboration avec Saad Eddine Elandaloussi et Rachid Brahim-Djelloul, du premier Coffret : *Cédérom + CD audio* d'une *Nûba Raml el-Mâya*, unique œuvre didactique sur la musique savante maghrébo-andalouse (El-Ouns-Les Patriarches, Paris, 1999) ; auteur de l'essai : *Aux origines du déclin de la Civilisation arabo-musulmane ou les sources du sous-développement en Terres d'Islam* (2009) » et de travaux académiques sur la culture judéo-arabe et sur la *Création Matrouz* de Simon El-Baz, de tradition judéo-marocaine.

Mots clés. Philosophie ; Théologie ; Musicologie ; Musiques du Bassin méditerranéen ; Monde culturel berbéro-arabo-musulman ; Andalousie musulmane ; Oralité-Poésies et Musiques maghrébines ; Melhûn et Cha'bi-Melhûn ; Valorisation des langues maternelles du Maghreb ; Laïcité et Altérité ; l'Impensé en culture arabo-berbéro-musulmane ; Culture judéo-arabe.

Résumé. Cet article vise à combler un vide analytique sur la spécificité du patrimoine poétique et musical maghrébin. Il s'agit de montrer en quoi ce patrimoine transmis essentiellement par l'oralité s'inscrit dans un long processus culturel universel, appréhendé à travers un double prisme historique : les théories musicales et la philosophie, en intégrant un point de vue puisé à une autre façon de penser le champ *Spiritualité-Sagesse*.